

# Commune de COLOMIEU

## Compte Rendu de la séance du conseil municipal du Mardi 10 Janvier 2023 à 18H30

L'an deux mille vingt-trois, le dix du mois de Janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle d'activités, sous la présidence de M. Régis IMBERT, Maire.

Etaient présents : Gilles Borgey, Dominique Codex, Alix Goulevant, Régis Imbert, Gérard Julliard, Alice Julliard Labbé, Marie Claire Letuffe, Isabelle Mercier, Michel Tellier, Laura Tétaz Perrier, Colette Vallin,

Secrétaire de séance : Laura Tétaz Perrier

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 Novembre 2022, à l'unanimité.

- **Préparation des vœux du Conseil Municipal**

Régis Imbert informe le conseil qu'il est d'usage d'inviter les maires des communes voisines, Madame la présidente de la CCBS ainsi que les conseillers départementaux du canton et expose que Madame la Députée avait été invitée auparavant et qu'elle s'était déplacée. Echange d'avis, il semble d'avis général de rester dans un cercle rapproché pour les invitations.

Les Colomiards recevront un carton d'invitation.

Régis Imbert écrira le mot du maire, qu'il a eu coutume de lire pour les vœux lors de la précédente mandature. (Présentation du carton sur rétroprojecteur).

- **Préparation du Bulletin Municipal**

Régis Imbert assurera la mise en forme, l'impression se fera en mairie, la distribution lors des vœux du maire pour les personnes présentes puis dans les jours suivants aux autres habitants.

Sera abordé en plus des sujets classiques la description de la mise à disposition pour la compétence eau et assainissement.

Le bulletin fera la rétrospective des événements 2022, et le programme des événements 2023.

- **Dons**

M. le Maire indique que la Société de Chasse, la diane de Colomieu, a fait un don de 150 € et Mme Mercier a fait un don de 60 euros.

Le Conseil Municipal accepte ces dons à l'unanimité, en remerciant vivement la Société de Chasse et Mme Mercier.

- **Point sur le Document unique (d'évaluation des risques)**

Laura Tétaz Perrier et Dominique Codex ont avancé sur un document créé trouvé sur internet. Dominique Codex a pu assister à une réunion organisée par Groupama, qui a réalisé une application. Dominique Codex décrit beaucoup de facilité, le document sera envoyé courant janvier. L'objectif est celui de la prévention, et ce document nécessite des mises à jour (achat de matériels par exemple, de même pour les entreprises extérieures). Il faudra avoir un système d'archivage.

Nous sommes en retard, non pas de deux mois, comme le pensait Laura Tétaz Perrier, mais de dix ans comme l'ajoute Gilles Borgey.

Nous sommes précurseurs de l'utilisation de l'application.

- **Actions et travaux pour le logement de la Cure Est**

Un premier travail sera réalisé par Francis Barcq, avec la dépose des moquettes à l'étage.

Il va ensuite falloir lancer des diagnostics préalables aux travaux.

Seront peut-être consultés l'Alec et le SIEA pour les diagnostics.

*Logement de la cure Ouest actuellement loué : Alice Labbé signale qu'il y a des problèmes d'isolation, qu'actuellement il y a des problèmes de condensation. Romain Pillard, le locataire a fait état d'anomalies sur les entrées d'air dans les menuiseries : il manquerait des percement sur certaines menuiseries . Régis Imbert*

*prendra contact avec l'entrepreneur après avoir reconnu les lieux. La télécommande du poêle à granulés défectueux n'a pas été remplacée, l'entreprise Sciandra sera relancée.*

Régis Imbert indique qu'il est nécessaire de réaliser une étanchéité de la terrasse du Logement Cure-Est avec la contrainte que le dallage de cette terrasse est fissuré, laisse infiltrer l'eau vers les caves situées en dessous et que les barbacanes existantes sont insuffisantes. Il y a nécessité de trouver un étancheur pour réaliser ce travail. Isabelle Mercier évoque la solution d'une étanchéité résine. Régis Imbert indique que cette solution n'est pas applicable compte-tenu de l'état de la dalle (qui date de la réhabilitation des années 1980).

Gilles Borgey indique qu'il serait pertinent de questionner les anciens locataires sur d'éventuelles anomalies et défauts qu'ils auraient pu constater sur ce logement

- **Programme du futur local associatif**

La démarche est en cours avec tout d'abord la consultation de trois architectes locaux, Jacques Mermet, Romuald Godet, Philibert Marquis. Une lettre de consultation leur a été adressée. Jacques Mermet a été rencontré en décembre, Romuald Godet cet après-midi, et Philibert Marquis ce vendredi prochain.

L'objectif est de créer un local digne de ce nom, isolé et utilisable en permanence durant la période hivernale. La possibilité du bénévolat communal pour certains travaux a été présentée comme possibilité d'intégration au projet. Une recherche de subventions tous azimuts sera faite.

L'objectif de mise en service est pour 2024.

*Alix Goulevant quitte la séance à 20h28.*

- **Problématiques GEMAPI à Colomieu**

GEMAPI = Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Dans ce cadre une étude a été réalisée, demandée par la CCBS, et s'est concrétisée par un document intitulé « projets de réhabilitation environnementale et hydraulique (inondation) de l'Agnin à Colomieu », cette étude a été présentée le 13 décembre 2022 aux élus de Colomieu

Etaient Présents pour la commune

Gilles Borgey 1<sup>er</sup> adjoint, Régis Imbert maire, Gérard Julliard 2<sup>ème</sup> adjoint et Laura Tétaz Perrier 3<sup>ème</sup> adjointe, Pour la CC Bugey Sud :

Pierre Cochonat : vice-président du cycle de l'eau et responsable du transfert de la compétence eau et assainissement, Julie Buisson et Vincent Molinier responsables GEMAPI.

Régis Imbert informe le conseil des rapports qu'il a eu avec la CCBS sur la problématique en lien avec la réserve incendie : il a adressé un courrier à M. le Vice-président en date du 3 janvier 2023 concernant la demande de la commune afin que soit réalisée une étude complémentaire évaluant les incidences de la nouvelle réserve incendie et la perturbation constatée dans la circulation des eaux de source souterraines.

Il y a eu réponse allant dans le sens d'un soutien technique possible pour la CCBS.

Gilles Borgey informe le conseil des échanges qu'il a eu avec l'association PERMALAB qui présente des formations sur place, sur l'hydrologie régénérative. Cela concerne des conseils sur l'ensemble de la commune, pour l'eau, les forêts, avec un lien privilégié avec les pratiques agricoles. Un devis a été demandé, avec trois intervenants pour une journée complète : un tour le matin, analyse, et après-midi d'information, d'explication. Gilles Borgey est pour, cela permettrait d'avoir un avis et une réflexion supplémentaire.

984 euros pour l'ensemble.

Laura Tétaz Perrier ajoute que cela s'inscrit dans l'optique de formation comme la commission « Vie du village » le souhaitait, dans une approche globale, dans un thème central pour la commune et demande si cela rentre dans les possibilités financières de la commune, Régis Imbert acquiesce.

Accord de l'ensemble du conseil pour que soit passée commande à l'association PERMALAB de cette journée.

• **Questions diverses**

- Contrat de maintenance informatique conclu le 16 octobre 2020 : très cher compte-tenu des besoins et de l'équipement de la mairie comptant un seul poste ; contacts à avoir avec la Sté Catsnet sur ce contrat.
- Cinéma plein air : Laura Tetaz Perrier évoque le projet que puisse se dérouler une séance de cinéma en plein air sur Colomieu, sur le Stade de foot vers les mois d'août ou septembre. Régis Imbert fait part de ses inquiétudes en termes d'équilibre financier. Le sujet sera redébatu lors du prochain conseil.
- Conventonnement de Saint-Germain avec le conservatoire de musique ; participation éventuelle sous forme de don au SIVOS.
- Panneau pocket : 130 euros
- Réponse pour Jean-Pierre Codex qui s'interrogeait sur l'opportunité d'un relevé de compteur d'eau au 31/12/2022 ; compte tenu de l'absence d'augmentation attendue, il n'y a plus lieu de s'en inquiéter. Régis Imbert a réalisé le relevé des compteurs des locaux communaux (7-8), car dès janvier, les communes paieront l'eau pour leurs équipements propres, ce qui n'était pas le cas pour la plupart. La collectivité paie également à l'Agence de l'Eau une taxe sur les volumes pompés (actuellement 54% de rendement), Gilles Borgey informe qu'il faudra alors être vigilant (cette taxe sera désormais acquittée par la CCBS). Le directeur de la nouvelle Régie Yannick Lemasquerier a été contacté pour que soit réalisé un contrôle des fuites. La situation explique les demandes fréquentes de vérification des compteurs d'eau à l'occasion de variations dans les volumes journaliers pompés.
- Les schémas directeurs d'assainissement ont été faits, uniquement sur la mise aux normes, ceux pour l'eau ne sont pas faits. La commune de Colomieu devra être vigilante pour s'inscrire dans les programmations futures de travaux sur les réseaux compte-tenu de l'âge et de la nature du réseau d'eau : en PVC atteignant bientôt la vétusté à près de 50 ans.

Concernant le fleurissement, Gérard Julliard a pris rendez-vous le jeudi 12 janvier à 10h à Colomieu (rendez-vous sur la place) avec M. Berlioz, responsable du fleurissement de Belley dans la perspective de la réflexion à avoir sur l'organisation du fleurissement dans la perspective du changement climatique.

- Marie Claire Letuffe indique qu'elle va faire un don à la commune.
- Gérard Julliard et Gilles Borgey ont réalisé l'inventaire du matériel contenu dans les locaux d'entretien dans le cadre du Document Unique (d'évaluation des risques pour l'agent communal).

Fin du conseil à 21h20

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Régis IMBERT

